

dements qu'il serait nécessaire ou désirable d'apporter à l'acte des assurances, parceque je n'ai pas été chargé d'y voir et d'exprimer d'opinion à ce sujet.

Respectueusement soumis,

W. FITZGERALD,  
*Surintendant des Assurances.*

F. X. DROUIN, C. R.

Hon. L. P. PELLETIER, C. R.

*Ex-Procureur Général de la  
Province de Québec.*

ELZ. BAILLARGEON, L L, L.

Téléphone 758.

P. O. B. 200

**Drouin, Pelletier & Baillargeon,**

**AVOCATS,**

**125, RUE SAINT-PIERRE, QUEBEC.**